

Référence internationale dans le domaine de l'autopsie « virtuelle », Silke Grabherr reprend les rênes du Centre universitaire romand de médecine légale dès le 1^{er} janvier 2016. Rencontre avec une jeune légiste qui fait parler les morts tout en délicatesse.

« On s'occupe aussi des vivants »



Dès le 1^{er} janvier 2016, Silke Grabherr succédera à Patrice Mangin à la tête du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML). F. Imhof © UNIL

Mélanie Affentranger

« Nous souhaiterions voir le corps et le laver. » Cinq hommes debout à la réception du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML), au Chalet-à-Gobet, essuient un refus. Entre-temps, une policière dépose une caisse en plastique sur le comptoir. Une blouse blanche se faufile dans le couloir, tandis que le téléphone sonne: un défunt doit être transféré. Au cœur de cet étrange bal, nous patientons.

Silke Grabherr, actuellement responsable de l'unité d'imagerie forensique au CURML, nous reçoit avec quelques minutes de retard. Un sourire chaleureux aux lèvres qui contraste largement avec l'ambiance austère alentour. « C'est difficile de leur expliquer qu'ils ne peuvent pas voir leurs proches ici car une enquête est en cours. Nous avons parfois eu des campements pendant deux jours devant les locaux », révèle discrètement

la légiste en pressant le pas vers son bureau. A seulement 35 ans, la scientifique est considérée comme la référence mondiale en matière d'angiographie post mortem, une technique d'imagerie qui permet de visualiser les vaisseaux sanguins et d'autopsier « virtuellement » un corps, sans l'ouvrir (voir encadré p. 7 à gauche).

Cuisinière championne d'équitation

Née en 1980 dans un petit village autrichien proche de la Suisse, Silke Grabherr grandit sous le même toit que ses grands-parents maternels et que ses deux tantes. « Nous avons quasiment le même âge. J'ai beau être fille unique, je n'étais jamais seule. »

Enfant, elle se passionne pour les chevaux. « Ma mère était comptable, elle travaillait tard. Du coup je passais mes soirées au manège, à faire mes devoirs entre les animaux en l'attendant », plaisante l'énergique chercheuse. A 18

ans, elle devient championne d'Autriche de dressage mais n'envisage pourtant jamais une carrière de sportive professionnelle. « J'entraînais jusqu'à sept chevaux par jour et n'aimais pas toujours la manière dont ils étaient traités. Gagner de l'argent sur le dos des bêtes, ce n'était pas pour moi. »

A 14 ans, elle hésite déjà entre la médecine et l'école de police. « Mais chez nous, personne ne fait d'études », avoue la jeune femme. Elle entame une formation professionnelle en management hôtelier et finance. « En réalité, je suis serveuse et cuisinière, lance-t-elle amusée. Ce n'était pas mon choix mais je n'ai jamais regretté. »

Le goût de l'enquête

Elle se lance ensuite dans un cursus de médecine à Innsbruck qu'elle terminera avec une année d'avance. « Chez moi tout va vite ! » affirme celle qui ne semble jamais rechigner à la tâche. Durant ses études, qu'elle finance

VISUALISER LES VAISSEAUX SANGUINS

Décèler une erreur médicale, évaluer la force d'un impact ou encore définir la trajectoire d'une balle: depuis une dizaine d'années, l'imagerie forensique constitue une aide précieuse pour élucider un mort suspecte, sans devoir ouvrir un corps. Dans la pratique, les deux autopsies – virtuelle et conventionnelle – sont pratiquées en parallèle.

Silke Grabherr a mis au point l'angiographie post mortem, une technique unique au monde permettant de visualiser précisément les vaisseaux sanguins et donc d'identifier l'origine exacte d'une hémorragie. Concrètement, il s'agit de recréer les conditions d'un corps « vivant ». Une pompe remplace le cœur et permet de rétablir la circulation, puis un liquide de contraste est injecté à la place du sang.

Le cadavre est ensuite passé au scanner, ce qui permet d'obtenir des images très fines des vaisseaux en 2D ou 3D. « Une fuite du liquide dans l'organisme nous indique l'endroit d'une lésion », explique la légiste. Cette technique révolutionnaire permet de visualiser le système vasculaire bien plus précisément qu'une radiographie ou qu'une autopsie traditionnelle.

Depuis son arrivée à Lausanne il y a neuf ans, la jeune Autrichienne continue d'affiner cette technologie de pointe. En collaboration avec deux médecins allemands, elle écrit également le premier livre traitant d'angiographie post mortem (Editions Springer). Sortie prévue en janvier 2016.

seule, elle jongle entre les boulots: service dans des cafés, professeure d'équitation et même gérante d'un magasin... de lits à eau.

Rapidement, la médecine légale apparaît comme une évidence. « J'étais en stage à l'hôpital de Feldkirch, juste à côté de la frontière suisse. Quand j'ai parlé de mon souhait au chef de service, il ne m'a pas crue. » Il insiste pour l'envoyer un mois à l'Institut de médecine légale de Berne. Le jour de son arrivée, Silke Grabherr est sollicitée pour une levée de corps. « J'ai tout de suite su que j'allais en faire mon métier. La médecine forensique permet une approche globale d'un cas. La police m'ap-

pelle, j'arrive sur le terrain et à moi de trouver pourquoi et comment le décès a eu lieu. » Ce qui lui plaît: l'enquête. Etre confrontée à une question précise et devoir y répondre.

Pendant son stage, Richard Dirnhofner – père de l'imagerie forensique – lui propose de rester à Berne pour réaliser sa thèse de fin d'études. « Il m'a laissé trois jours pour lui soumettre un concept, l'a lu et s'est dit que j'étais soit brillante, soit complètement folle », se souvient-elle en riant aux éclats. Du haut de ses 23 ans, la jeune femme affirme alors que la condition *sine qua non* pour visualiser les vaisseaux sanguins, c'est de recréer les conditions d'un corps « vivant » (voir encadré ci-contre). « A l'époque personne n'y croyait vraiment. »

Aider les vivants

On la questionne ensuite sur son rapport à la mort, qu'elle côtoie au quotidien. « Elle a toujours fait partie de la vie et ne m'effraie pas. » La future directrice du CURML est souvent confrontée à des décès violents, mais pas seulement. Elle traite régulièrement des cas où la mort met fin à une longue souffrance. « Je comprends tout à fait qu'on puisse faire appel à Exit », livre-t-elle. Ce qui l'affecte le plus: la douleur des proches, en particulier lorsqu'il s'agit d'ainés. « Une famille jeune peut, avec le temps, éventuellement se reconstruire. Mais lorsque l'un des conjoints d'un couple très âgé décède, c'est beaucoup plus difficile. »

Elle dit ne pas se rappeler sa première autopsie. « L'essentiel pour moi, c'était de bien traiter l'affaire, de communiquer avec la famille et les procureurs. L'expertise médico-légale elle-même m'importait moins. » Une interdis-

ciplinarité que Silke Grabherr apprécie tout particulièrement. Fini le cliché du scientifique travaillant seul dans sa morgue. En fonction des cas traités, elle collabore avec des praticiens spécialisés, la police et les tribunaux. Sans oublier les familles. « En médecine légale aussi on peut aider les gens. Pas les morts. Ceux qui restent. Il m'arrive fréquemment de passer une heure au téléphone avec les proches d'un défunt. D'ailleurs on s'occupe aussi des victimes vivantes, précise-t-elle. Nous constatons les lésions subies lors d'agressions ou de viols par exemple. »

Droit au but

Le 1^{er} janvier prochain, Silke Grabherr succédera à Patrice Mangin à la tête du CURML. « Mon plus grand défi sera de savoir où être, avoue-t-elle. Le centre a une structure complexe regroupant dix unités hétérogènes entre Lausanne et Genève et des antennes dans toute la Suisse romande » (voir encadré ci-dessous). Humble dans l'exercice de ses fonctions, la future professeure ordinaire n'en est pas moins sûre d'elle. « J'aime le travail et les challenges. » Impossible, par exemple, de se remettre à l'équitation. « Je ne fais pas les choses à moitié. Si je recommence à m'entraîner, c'est à 100% ! » Faute de temps, la légiste avoue avoir craqué pour un cheval en métal. « Si ma moto meurt, je serai moins triste », conclut-elle le regard rieur.

Leçon inaugurale de Silke Grabherr

18 mars 2016 à 17h

Auditoire César Roux – CHUV



CENTRE DE RÉFÉRENCE

Quelque 400 autopsies sont pratiquées chaque année au Centre universitaire romand de médecine légale (CURML). Mais pas seulement. « Nous nous occupons également de toxicologie, d'analyses en lien avec le dopage sportif, de psychologie du trafic et de psychiatrie par exemple », explique la future directrice Silke Grabherr.

Le domaine de compétence et la notoriété du centre s'exercent bien au-delà des frontières romandes. Des experts du CURML sont notamment intervenus lors de la mort de Lady Di, de la tragédie de l'Ordre du temple solaire, de l'accident de car à Sierre ou encore pour démontrer l'utilisation de gaz sarin dans les combats en Syrie. L'actuel directeur, Patrice Mangin, s'est illustré dans l'affaire de l'empoisonnement au polonium de Yasser Arafat.

Mondialement connu, le centre est né en 2007 suite à la fusion des instituts de médecine légale des universités de Lausanne et Genève. Situé sur les deux sites hospitaliers, il regroupe environ 150 collaborateurs.